

SERVICES ET RESSOURCES DANS LA COMMUNE DE CHÂLO-SAINTE-MARS



VIVRE À CHÂLO-SAINTE-MARS

Septembre 2025





CHÂLO-SAINT-MARS, UN HÉRITAGE...

L'origine supposée du nom de Châlo est la racine gauloise « calau » ou « calio » de caillou et la contraction de Saint-Médard, patron de la paroisse, en Saint-Mard, puis Saint Mars.

Nos rivières, Chalouette (canal créé pour alimenter les moulins), Marette et Louette, serpentent la commune et nous offrent un éventail de biodiversité, de ponts, lavoirs et berges de toutes sortes. L'ensemble des fonds de vallées est inscrit en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) ainsi que certains coteaux calcaires et marais. Le Parc Bouniol, au cœur du village, est un exemple de gestion et de maintien d'un milieu humide, en partenariat avec le Siarja¹. Châlo-Saint-Mars, avec Chalou-Moulineux et Saint Hilaire, sont d'ailleurs engagés dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale, un grand travail de recensement et de valorisation de la biodiversité locale, de 2025 à 2027, où la participation de tous les habitants est très appréciée aux côtés des scientifiques !

Côté tradition, Châlo conserve la coutume du couronnement de la rosière et du rosier : chaque année, en général le deuxième week-end de juin, notre village fête la Saint Médard et célèbre sa jeunesse. Faire perdurer cette tradition est un défi qui nourrit notre particularité.

Notre commune se distingue aussi par sa taille (2 867 ha, 6^{ème} commune de l'Essonne) et la diversité de ses paysages ruraux : 78% de terres agricoles, 19,5% de bois et seulement 2,5% de tissus urbains, concentré dans les vallées.

Notre agriculture est également spécifique et diverse avec 5 producteurs de cresson, une productrice en cresson et maraichage, deux maraichers, un producteur de canards, une cueilleuse, 6 fermes céréalières (dont une assure la vente directe de pommes de terre et farines) et 2 ha de vignes !

...UN BIEN COMMUN ENTRE NOS MAINS

La commune est organisée autour du bourg et de 17 hameaux, dont un certain nombre sont aujourd'hui jointifs, mais ils demeurent une adresse, un repère, un nom chargé d'histoire. Le hameau est aussi un périmètre de proximité, avec son-sa référent(e) hameau à votre écoute et souvent sa fête des voisins (parfois groupée entre plusieurs hameaux).

La population officielle du village est de 1059 habitants en janvier 2025. C'est une taille intermédiaire qui nous permet de garder, voire d'ouvrir de nouveaux commerces (un 6^{ème} est prévu face à la boulangerie), et d'animer de nombreux rendez-vous chaque année. Une dynamique de village qui repose cependant sur la bonne volonté de chacun, de même que la préservation de notre patrimoine remarquable, naturel et bâti, et d'un certain sens de l'accueil.

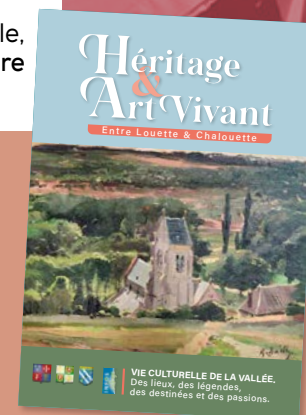
Nouvel arrivant ou famille ancienne, on compte donc sur vous pour ajouter à ce guide de nouvelles initiatives, richesses et solidarités locales !

Pour l'équipe municipale,
Xavier Guiomar, maire



Un « Groupe mémoire » a été mis en place pour rassembler et valoriser la mémoire du village et des Châlois. N'hésitez pas à prendre contact en mairie.

Le fruit de leur travail, réalisé avec la commission communication, est publié dans un numéro spécial de 100 pages sur l'art et la culture dans les vallées de la Louette et de la Chalouette, à retirer gratuitement en mairie.





LE MAIRE
XAVIER GUIOMAR

LES ADJOINTS



EDYTA DENEUBOURG
Finances et Ressources humaines, commerces, Espace santé, Commission finances et ressources humaines de la CAESE.



PATRICE LAPORTE
Travaux et Voirie, Finances, Urbanisme. Commission Eau, assainissement, Gemapi de la Caese, Commission Châlo-St Hilaire Cimetière.



VANESSA FIÉVET
Urbanisme, Transitions écologiques. Commission Projet de territoire, aménagement du territoire de la CAESE. Déléguée au Sedre.

➔ Tous les élus sont disponibles en mairie sur rendez-vous.

LES COMITÉS CONSULTATIFS AU SERVICE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les traditionnelles commissions du conseil municipal sont ouvertes à autant de non élus que d'élus, ce qui augmente le nombre de personnes impliquées et renforce notre ancrage aux réalités de terrain. Les commissions prennent ainsi le nom de comités consultatifs, dans lesquels se sont répartis les élus :

- Transition écologique (énergies, transports, déchets, bâtiments publics)
- Environnement (espaces verts, rivières, agriculture et alimentation)
- Animation économique, sociale et culturelle
- Communication, participation, coopération, vie associative
- Enfance, jeunesse
- Urbanisme et patrimoine
- Travaux, voiries, réseaux, eau et assainissement
- Cimetières (en association avec Saint Hilaire)

➔ Si vous souhaitez candidater à un comité n'hésitez pas à contacter la mairie, nous devons simplement respecter la parité élus/non élus.

L'ÉQUIPE

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



SYLVIE BROUARD
Présidente du Syndicat scolaire. CCAS.



RITA GARRANAS
Vice-présidente du CCAS. Enfance jeunesse. Déléguée au Syndicat scolaire Châlo-St Hilaire.



NADINE LECCE
Animation économique et sociale, Urbanisme, Communication et Participation, Marchés de Noël et de printemps.



RODOLPHE VINCENT
Transitions écologiques, Animation économique et sociale. Délégué au Sedre, au Siredom et au SIEGE. Commission Châlo-St Hilaire Cimetière.

LES CONSEILLERS



AGNÈS FAUCON
Communication et Participation, Urbanisme, Enfance jeunesse, CCAS. Déléguée au Syndicat Scolaire Châlo-St Hilaire.



FRANÇOIS LETOURNEUX
Environnement.



PHILIPPE PÉRIER
Animation économique et sociale, Environnement, Transitions écologiques, Délégué au SIEGE.



PHILIPPE SOULAT
Ressources humaines et finances, Communication et Participation, CCAS, Commission Services à la population de la CAESE.

CONSEILLERS ISSUS DE LA LISTE « ENSEMBLE POUR NOTRE VILLAGE »



YVES POUPENEV
Environnement, Travaux et Voirie.



ISABELLE THIERCELIN
Environnement.

➔ N'hésitez pas à venir assister aux Conseils municipaux où vous pourrez nous rencontrer et prendre la parole sur autorisation du conseil. Affichage des dates des conseils sur le journal et ordres du jour sur les panneaux officiels, sur le site de la commune et facebook quatre jours avant.



LE PERSONNEL

BÉNÉDICTE HELLEGOUARCH (questions scolaires, CCAS, questions diverses) et **STÉPHANIE PERONNET** (urbanisme, communication, questions diverses) vous accueillent en mairie avec bonne humeur au secrétariat.

Aux Services Techniques : **GUILLAUME RAVISSOT**, **MOUSSA ZEMANI**, **BRICE SIFFELET**, et **ENZO CARVALHO** (apprenti) entretiennent les espaces publics et une douzaine de bâtiments communaux. Châlo compte 27 km de voiries, et s'étend sur 2 867 hectares, avec une quinzaine d'espaces verts communaux.

HORAIRES :

La Mairie est ouverte au public les lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 12h30.

Tel : 01 64 95 40 45

En cas d'urgence, et uniquement en dehors des permanences : 07 77 64 06 13.

Courriel : mairie@chalosaintmars.fr

Site : www.chalosaintmars.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/chalosaintmars>



Guillaume RAVISSOT, Brice SIFFELET, Enzo CARVALHO (apprenti) et Moussa ZEMANI.

LES RÉFÉRENTS (ES)

Relais précieux pour le Conseil municipal, 17 référents ont été cooptés par leur hameau (ils sont renouvelés chaque année en mai).

Vous pouvez les contacter pour évoquer, débattre, proposer des solutions à des difficultés qui peuvent faire obstacle à la qualité de la vie dans votre hameau telles que : circulation automobile ou des piétons, stationnement, aménagement urbain, dégradation de l'environnement ou du mobilier communal, haies à tailler...

Vous pouvez également leur soumettre des propositions d'amélioration de la vie locale dans les domaines de l'animation de la cohésion sociale ou encore de la participation citoyenne.

Les référents hameaux sauront faire avancer vos suggestions et contribueront, en lien avec l'équipe municipale, à faire émerger des solutions et des projets.

CE QUE L'ON ATTEND DE LA COMMUNE ET DES RÉFÉRENTS

DE LA COMMUNE :

- Donner une information complète et transparente.
- Apporter des réponses dans un délai raisonnable.
- Motiver les décisions et/ou arbitrages.
- Rendre compte à l'ensemble des châlois des débats/propositions/décisions ayant une portée générale.
- Tenir informé de l'évolution d'une décision.

DES RÉFÉRENTS :

- La recherche de l'intérêt général, un problème = une proposition réaliste de solution.
- Le respect des interlocuteurs, l'écoute de tous.
- Pas d'utilisation non-éthique ou de déformation des informations transmises (en cas de non-respect de ces règles, il peut être mis fin à la mission : décision motivée du Maire sur avis de la commission communication et participation).

**DES DEUX :
PERMETTRE À TOUTES LES OPINIONS DE S'EXPRIMER.**

LES CONTACTS RÉFÉRENTS HAMEAUX

LES CONTACTS RÉFÉRENTS HAMEAUX

ROUTE DE BOUTERVILLIERS, LES BOUTARDS

Océane TOULLEC

referent.e-routedebouter@chalosaintmars.fr

Thierry PIEDTENU

referent.e-boutards@chalosaintmars.fr



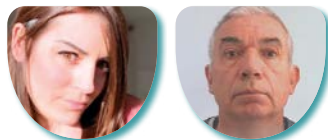
BOURG - RUE EUDES LEMAIRE

Julie PIEDTENU

referente-eudeslemaire@chalosaintmars.fr

Maurice GRATAS

referent-eudeslemaire@chalosaintmars.fr



BOURG - ECOLES

Albertina FERNANDES

fernandes1albertina@gmail.com



BOURG - EGLISE

Régis LASSAUSSE

referent.e-bourgeglise@chalosaintmars.fr



LES SABLONS

Céline FOSCOLO

referent.e-sablons@chalosaintmars.fr



LA GITONNIÈRE

Véronique LETOURNEL

Jean-Charles GHESQUIERE

referent.e-gitonnier@chalosaintmars.fr



LE VAU, LA FOSSE, BOINVILLE

Josette BOUDINET

referente-levauboinville@chalosaintmars.fr

Yann SAUVAT

referent-levauboinville@chalosaintmars.fr



LE TRONCHET, LA GRANGE AUX MOINES

Véronique MORIN

veromorin91@gmail.com



CREUX CHEMIN

Marie-Paule THIRIAT

referent.e-creuxchemin@chalosaintmars.fr



EZEAUX, BEAUMONT

Annie et Denis FORTEAU

forteauannie@gmail.com

Frédéric BÉLIER

referent.e-ezeaux@chalosaintmars.fr



LA VOIE NEUVE

Roseline POMAREDE

roseline.pomarede91@gmail.com



CHANTEPIE, BOIS MINARD, ROUTE D'ETAMPES

Sylvie JOREL

referent.e-routeetampes@chalosaintmars.fr



P 10

P 11

POUR LES JEUNES, UN CONSEIL MUNICIPAL PAR TRANCHE D'ÂGE

Progressivement, depuis 2021, la commune a mis en place **trois conseils des jeunes** : des enfants (CE2 au CM2), des collégiens et des lycéens. Ils se réunissent en moyenne **3 fois par an** pour découvrir le village et la démocratie locale, donner leur avis et inspirer des projets aux élus sur des sujets aussi variés que les fêtes du village, la protection de la nature, la santé, le sport, les jeux, la solidarité, les ateliers créatifs, notre patrimoine, nos routes et chemins, les écoles, les commerces... Ils **participent aussi activement aux commémorations** du 8 mai et du 11 novembre et à aux festivités du village.



Les jeunes peuvent faire la demande de rejoindre le conseil de leur âge à tout moment en écrivant au maire.



ENFANCE & VIE SCOLAIRE...

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les enfants de Châlo et Saint-Hilaire sont répartis dans les trois écoles du regroupement pédagogique géré par le syndicat scolaire Châlo - Saint Hilaire.

ÉCOLE MATERNELLE DE LA MARETTE (CHÂLO)

Petite Section et Moyenne Section avec Madame Fanny PANZA et Moyenne Section / Grande Section avec Madame Elsa PERENNES.
• Tél. : 01 64 95 48 63

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA CHALOUETTE

CP, CE1 et CE2 avec Madame Cécile CASALIGGI et Monsieur Hervé LAUMONNIER.
• Tél. : 01 64 95 45 31

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA LOUETTE (À SAINT HILAIRE)

CE2, CM1 et CM2 avec Madame Agnès VIEZOLLI-BORDEAUX et Monsieur Cyril QUERCY
• Tél. : 01 64 95 46 94

► CONTACT PARENTS D'ÉLÈVES : parentschalosthilaire@yahoo.fr

LE SYNDICAT SCOLAIRE S'APPUIE SUR LES ATSEM, Bérangère BARBÉ et Marisa GONCALVES et les AGENTS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN (écoles et cantine), coordonnés par Florence AUGUSTE. Sabine BIANCHI, Sandy BONY, Amandine CHATELIN et Pascale MAURY.

INSCRIPTION

Se présenter en mairie avec un justificatif de domicile, le livret de famille et, pour les maternelles, le carnet de santé, puis prendre rendez-vous avec la directrice de l'école concernée à qui seront fournis le certificat de radiation (le cas échéant) et l'inscription en mairie.

NB : un bus amène les enfants à l'école de Saint-Hilaire en partant tous les matins à 8h10 des écoles de Châlo, et les ramène après la fin de la classe vers 16h40.

CANTINE

Le midi, les enfants sont accueillis au restaurant scolaire (salle des fêtes de Châlo), l'inscription se fait sur : <https://chalosaintmars.portailcitoyen.eu>.

Quotient familial possible, dossier à déposer en mairie pour le CCAS. Les repas sont à plus de 50% en Bio et sans viande de volaille d'origine industrielle.

ÉTUDES DIRIGÉES

Les études se déroulent de 16h30 à 18h, sans sortie possible avant 18h. Gérées par la CAESE, renseignements et inscription sur [www.etampois-sudessonne.fr/viequotidienne /études dirigées](http://www.etampois-sudessonne.fr/viequotidienne/etudes-dirigees).

GARDERIE

Un accueil périscolaire est organisé dans la salle des fêtes de 7h à 8h20 puis de 16h30 (ou 18h, après l'étude pour les primaires) à 19h. Mêmes horaires à Saint Hilaire pour l'école de la Louette.

PRÉ-SCOLAIRE ET VACANCES

Encadrés par l'association AFRI (l'Association Familiale et Rurale Intergénérationnelle) :

- **LES LOUSTICS** : existe pour les petits de la naissance à l'entrée à la maternelle.
- **LA RUCHE** : Centre de Loisirs d'été pour les enfants de 3 à 12 ans.

Détails concernant la ruche et les loustics dans notre rubrique vie associative page 25.

LES TOUT PETITS

ASSISTANTES MATERNELLES À CHÂLO

MADAME FLORE CARCONE
20 Ter, Hameau de la Gitonnière
91780 CHÂLO SAINT MARS
• Tél. : 06 58 72 21 68

MADAME EMILIE GALLET
10, Hameau des Sablons
91780 CHÂLO SAINT MARS
• Tél. : 06 89 24 18 37

MADAME PRISCILLA LOUBRY
4, Route d'Étampes
91780 CHÂLO SAINT MARS
• Tél. : 06 25 74 02 83

MADAME AURÉLIE VERNEUIL
18 Hameau des Sablons
91780 CHÂLO SAINT MARS
• Tél. : 01 75 59 14 61
06 43 61 48 56



Les établissements secondaires de rattachement à Étampes sont :

LE COLLÈGE JEAN-ETIENNE GUETTARD

20 Rue Saint-Antoine
• Tél. : 01 64 94 40 18

LE LYCÉE GEOFFROY SAINT-HILAIRE

4 Avenue Geoffroy Saint-Hilaire
• Tél. : 01 69 92 1770

LE LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL NELSON MANDELA

8 Rue Julien Pranville
• Tél. : 01 69 92 15 15

Trois lignes desservent Châlo sur plus de onze arrêts, dès 6h02 au château jusqu'à 8h50 le matin...

HORAIRES DISPONIBLES sur l'application Île-de-France-mobilité.fr et en mairie.

Pour aller en bus au collège ou au lycée, demande de carte scolaire bus ligne régulière à télécharger sur : www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/carte-scolaire-bus-lignes-regulieres.

La carte Imagine R, subventionnée par le Conseil régional, peut-être également utilisée.

En dehors de lignes régulières, vous pouvez aussi contacter le Transport à la demande (TAD) : <https://reservation-tad.idfmobilites.fr/> ou 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi.

OBTENTION DES PRINCIPAUX DOCUMENTS

	Où s'adresser ?	Pièces ou données à fournir	Coût	Remarques
Livret de famille	Mairie du mariage, remis le jour de la célébration	Duplicata à demander à la Mairie du domicile	Gratuit	
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date et lieu du mariage	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de Naissance	Indiquer date de la naissance, son état civil et celui des parents	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée
Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès	Livret de famille et certificat médical	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile	• Date du décès • Nom • Prénom	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée
Passeport (validité 10 ans pour majeur et 5 ans pour mineur) Carte Nationale d'Identité (validité 15 ans pour Majeur et 10 ans pour mineur)	Toute Mairie équipée d'une station d'enregistrement (A titre indicatif : Étampes, Dourdan, Etrechy, Angerville sont équipées)	Contactez la Mairie de votre choix	Payant (passeport) Gratuit (CNI)	Prendre rendez-vous avec le service de la Mairie de votre choix
Autorisation de sortie du territoire	Télécharger et remplir le formulaire Cerfa n° 15646*01. L'AST doit être accompagnée de la pièce d'identité du mineur et d'une pièce d'identité en cours de validité du parent signataire			

TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Concession funéraire de terrain	15 ans : 200 € / 30 ans : 400 €
Cavurne	15 ans : 600 € / 30 ans : 900 €
Columbarium	15 ans : 600 € / 30 ans : 900 €

Les concessions ne peuvent être acquises à l'avance.
La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est sans frais.



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ET FAUCHE TARDIVE

P 16

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Les pratiques d'entretien des espaces verts ont heureusement évolué vers une gestion plus durable et plus respectueuse de la biodiversité. Pendant longtemps les espaces verts devaient subir une coupe rase et étaient entretenus de manière homogène avec usage de désherbants chimiques notamment dans les cimetières. Ces pratiques ne sont plus adaptées à la diversité des paysages, au changement climatique et à la crise de la biodiversité.

Rappelons que la France a perdu 30 % de ses oiseaux en 30 ans, et que la plupart des insectes sont en déclin inquiétant, notamment les papillons et les abeilles, ce qui menace l'équilibre de nos écosystèmes. C'est pourquoi la commune s'est engagée vers une gestion différenciée des espaces verts. Il s'agit d'adapter l'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage. L'approche différenciée permet :

- de préserver et enrichir la biodiversité,
- d'améliorer le cadre de vie des habitants en mettant en valeur les paysages naturels,

- de réduire les consommations d'eau et d'énergie,
- d'optimiser les moyens humains et financiers.

FAUCHAGE TARDIF ET SÉLECTIF

Le fauchage tardif et différencié consiste à ne faucher que ce qui est nécessaire à la visibilité, à la sécurité routière et à la circulation des piétons, soit, en moyenne, sur l'aplomb routier, une largeur d'environ 1,5 m.

Au-delà, la végétation est une réserve de biodiversité qu'il faut préserver et qui n'est fauchée qu'une ou deux fois par an. Des fleurs printanières et estivales se réinstalleront durablement : coquelicots, bleuets, mauves, renoncules...

Des études montrent que la fauche tardive permet rapidement d'inverser la prolifération des graminées au profit des dicotylédones (plantes à fleurs). Les insectes pollinisateurs trouvent ainsi de nouveaux espaces de vie à partir du mois de mai jusqu'à fin août minimum.

TOUS RESPONSABLES

Les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir l'espace public au droit de leur propriété ou habitation, sur la largeur du trottoir, et sur 1,20 m de largeur s'il n'existe pas de trottoir.

Les trottoirs et pieds de murs seront dégagés des feuilles, végétations, neige ou verglas entravant le passage par tous moyens sauf utilisation de produits phytosanitaires strictement interdits, et les accotements seront fauchés par les propriétaires ou locataires.

Les haies plantées en limite de propriétés doivent être strictement taillées à l'aplomb de la voirie ou du trottoir et

leur hauteur limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

Les services municipaux sont disponibles pour conseiller les habitants. A défaut de mise en œuvre de ces obligations d'entretien, la commune pourra faire exécuter par ses services ou par un prestataire ces travaux d'entretien sans que le contrevenant ne puisse tenter quelque recours que ce soit. La commune se réserve le droit de refacturer les travaux exécutés au contrevenant.

P 17



VALORISATIONS DES DÉCHETS



Au sein de notre commune, le ramassage des ordures ménagères est facturé deux fois par an, selon le système de la Redevance Incitative.

Ce service comprend notamment :

- **Ordures ménagères** (couvercle bordeaux) : un forfait de 18 levées par année civile de votre bac pucé (supplément à partir de la 19^{ème}). Bac gratuit / Levées payantes.
- **Tri sélectif** (couvercle jaune : plastique, carton, papier, métal) : en illimité. Bac et levées gratuites.

TRIONS NOS DÉCHETS

- **Ramassage des ordures ménagères :** jeudi matin
- **Emballages et papiers :** vendredi midi

Les verres doivent être déposés dans les containers du Chemin aux Ânes, à côté du stade.

- **Le ramassage des encombrants** se fait en collecte en porte à porte sur rendez vous au 01 64 56 03 63. Deux passages par an sont gratuits.

Le dépôt de déchets en vrac ou en sac à l'extérieur des containers est formellement interdit et passible d'amendes.

Pour commander vos bacs contacter : SEDRE - 01 64 94 56 21

- **Les déchets verts** peuvent être déposés à la déchetterie de Brières / Étampes.
- **Accès à la déchetterie intercommunale :** rendez-vous sur www.siredom.com/portail-decheteries pour obtenir une carte d'accès - 15,17 de la butte Cordières - ZI d'Étampes, par Brières Les Scellés - Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h45, le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h45, le dimanche et jours fériés de 9h à 12h, fermeture le mercredi - **01 64 94 79 81.**

GESTION DES BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS

Pour la gestion de vos biodéchets (déchets de cuisine, qui représentent 1 / 3 environ de vos déchets), des composteurs sont à votre disposition à prix coutant : contacter le Sedre. Vous pouvez ensuite les mélanger à vos déchets verts pour un bon compost.

Pour vos déchets verts de jardin (feuilles, branchages, broyat, tontes, terres...), une plate-forme de valorisation des déchets verts se met en place chemin aux ânes. Merci de contacter la mairie si vous souhaitez apporter des déchets verts (hors thuyas) ou pour les seniors si vous avez besoin d'aide pour les transporter.

Les tontes de gazon et autres déchets peuvent contribuer à améliorer votre terre par le biais du compostage. Surtout ne les jetez pas dans la rivière, c'est une pollution humaine de l'environnement ! Le brûlage est interdit.

NOS VALLÉES EN COURS DE CLASSEMENT

La politique des sites a pour but de préserver les lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, et dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Le site de la vallée de la Chalouette et de la Louette était déjà inscrit et les communes de la vallée (Châlo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux, Saint-Hilaire et Boutervilliers) ont souhaité une procédure de classement pour la protéger (notamment du projet de décharges de Bouygues).

En effet, le classement a pour objectif de préserver les espaces de qualité et remarquables d'un point de vue paysager et en dehors de la zone urbaine qui est déjà protégée à Châlo par le SPR (Site Patrimonial Remarquable).

En site classé, tous les travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou l'aspect des sites (notamment les travaux relevant du permis de construire) sont soumis à autorisation spéciale préalable du Ministère chargé des sites, après avis de la DREAL, de la DRAC (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine - ABF) et de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS).

Les travaux relevant d'une Déclaration préalable resteront instruits par l'Architecte des Bâtiments de France, avant passage en commission d'urbanisme de la commune, comme actuellement.





SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE



**Un cadre de vie protégé
par le classement du village en
Site Patrimonial Remarquable
(SPR, ex AVAP).**

En effet, le SPR vise à protéger le village dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présentent, d'un point de vue architectural ou paysager, un intérêt public.

Ainsi, chaque modification architecturale ou paysagère est soumise à autorisation auprès de l'architecte des bâtiments de France en respectant le règlement du SPR. Ce dernier indique les différentes interventions possibles sur les façades, fenêtres, clôtures ou portails etc.

Vous pouvez trouver ce règlement sur le site de la commune/urbanisme.

Vous trouverez également sur le site de la commune le règlement du Plan Local d'Urbanisme qui indique les règles de construction en fonction du zonage du village.

**Pour rappel, il est nécessaire de
demander un Permis de construire pour :**

- Toute construction, à usage d'habitation ou non, même sans fondation.
- Toute construction destinée à être régulièrement démontée et réinstallée.
- Tous travaux exécutés sur les constructions existantes lorsqu'ils ont pour effet d'en changer la destination ou d'en modifier l'aspect extérieur, le volume, ou de créer des surfaces supplémentaires (Surface de plancher > 40m²).



PATRIMOINE, TRAVAUX ET CLÔTURES

**Il est nécessaire de déposer
une Déclaration Préalable
pour les travaux de ravalement,
les piscines non couvertes,
la création ou le changement
de tous types de fenêtres (dont
les châssis de toit et les vélux),
les serres, l'édification/réfection
de clôtures, la réparation ou
réfection de toitures, les travaux
n'ayant pas pour effet de créer
une surface de plancher nouvelle.**



P 21

Vous avez 30 jours après la fin des travaux pour adresser au maire la Déclaration d'Achèvement des Travaux.

Par conséquent, si vous envisagez de réaliser des travaux, ayant un impact sur le bâti ou le paysage, venez vous informer en mairie ou prenez rendez-vous avec l'architecte conseil en appelant la mairie.

L'architecte conseil Fabrice Ollier vous reçoit sur rendez-vous un samedi matin tous les deux mois environ.

« PATRIMOINE » SONORE

Les bruits se répercutent beaucoup dans notre vallée, veillez à limiter les nuisances sonores (abolements, musique,...).

Horaires autorisés pour l'utilisation des tondeuses, tronçonneuses et autres engins à moteur etc... :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE

Protéger le caractère patrimonial de notre village.

À proscrire : portail en PVC
ou en bois vernis foncé,
brises-vues synthétiques.



À privilégier : bois peint
ou bois naturel, en fer ou
en acier de forme simple.



Le village étant classé en Site Patrimonial Remarquable (SPR) depuis 2018, l'installation de clôtures est réglementée : une Déclaration Préalable doit être déposée en mairie.

Les clôtures en PVC et autres matériaux de synthèse sont interdits. Les grillages et les brises-vues en matériaux composites ou plastiques sont également proscrits.

S'il s'agit de se protéger des regards, il est préconisé de planter une haie végétale haute à l'intérieur de la parcelle. C'est l'association de plusieurs espèces qui donne à la haie son caractère naturel. De plus la variété permet un meilleur garnissage de la haie, un meilleur équilibre écologique, une meilleure résistance aux maladies et une meilleure harmonie paysagère grâce aux variations saisonnières. A défaut de haie, la pose de brande de bruyère (privilegiée) ou de canisse en bambou est autorisée.

Des solutions traditionnelles simples : le portail peut être en bois peint, planches verticales avec motifs ajourés ou en bois naturel (châtaignier, mélèze).

Le portail peut également être en fer/acier de forme rectangulaire le plus simple possible et également ajouré.

Le portail est implanté dans un cadre maçonné (et non préfabriqué) ou entre des piles de pierres couvertes de tuiles plates. L'accompagnement végétal notamment pour les clôtures est fortement conseillé.

Les matériaux suivants sont à proscrire :
le bois vernis foncé, le PVC, les décorations trop originales, les clôtures sans végétation.

LES CHEMINS DE RANDONNÉES

Châlo regorge de sentiers de randonnées qui sont autant de lucarnes sur un patrimoine naturel, agricole et bâti à observer, étudier, et respecter.

2 livrets d'interprétation du paysage réalisés par la commune

Le circuit court (10 stations d'observation) représente 4 km de marche, réalisé en 1 heure environ, le dénivelé est de 55 mètres.

Le circuit long (14 stations d'observation) représente 12 km de marche, réalisés en 3 heures environ, son dénivelé est plus important et il permet de découvrir également le village voisin de Saint-Hilaire.

Les deux livrets de randonnées sont disponibles en mairie et chez la plupart des commerçants :
www.chalosaintmars.fr/fr/information/34954/chemins-randonnee.

Ils vous aideront à observer et comprendre notre patrimoine naturel et bâti qui façonne nos paysages.

Un itinéraire « Echappées entre Louette et Chalouette » propose également 6 boucles de 3 à 6 km entre Châlo, Saint Hilaire et Etampes (cf application Balade en Essonne du CD91).

Bonne randonnée !



Une équipe de bénévoles et de salariées.



Depuis 1970, l'AFRADMR est une association d'aide à domicile affiliée au réseau ADMR, située au 50 bis, rue du Docteur Solon à Châlo-Saint-Mars.

Nos salariés formés nouent une relation de confiance avec les personnes chez qui ils interviennent et peuvent réaliser :

- L'entretien du logement, du linge
- L'aide aux repas ou à leurs préparations
- L'aide au lever et/ou coucher, à la toilette
- ... Ou tout simplement partager un moment de compagnie.

Grâce à leur intervention, ils permettent le maintien d'un lien social auprès des personnes isolées qui demeurent à l'axe fort de l'association.

Notre association est dirigée par des bénévoles locaux.

Yves POUPENEY, Président

Contact : 01 64 95 43 00
chalo@fed91.admr.org

L'AFRADMR cherche régulièrement de nouveaux employés. Si le monde de l'aide à la personne vous attire, si vous aimez les relations humaines, n'hésitez pas à nous contacter.



A.F.R.I.

Association Familiale et Rurale Intergénérationnelle

contact : afri91780@laposte.net



LES CLUBS



Les Loustics :

Lieu de rencontre ouvert à toute personne responsable d'un enfant de la naissance jusqu'à son entrée en maternelle. Ouvert les mardis et jeudis matin en semaine impaire et les mardis et vendredis en semaine paire de 9h45 à 12h00, toute l'année sauf vacances d'été.

Flore Carcone : 06 58 72 21 68.



Les ateliers de Lisette :

jeux dans le local de l'AFRI (cartes, etc...) ou en extérieur (pétanque).
Max Girondo : 06 20 49 45 24.



La Ruche :

Centre de loisirs qui accueille les enfants de 3 à 12 ans. Ouvert uniquement en juillet.

Audrey Thbaut : 06 26 48 51 44

La Marche :
Tous les lundis une belle randonnée de 8 à 13km vous est proposée.
Claudine Guiard : 06 32 12 55 43



Troc'livre :

Un troc livre se trouve en mairie. N'hésitez pas à aller y jeter un coup d'œil, vous pourriez y trouver votre bonheur. Ouvert selon les horaires d'ouverture de la mairie.

Tél. : 06 72 32 97 02.



Les illuminés
de Châlo saint Mars

Les Illuminés de Châlo-Saint-Mars :
Club de TCG, entraînement / tournoi / événement autour des jeux de cartes comme Lorcan, Pokémon, Yu-Gi-Oh et Magic.
Jordane Carcone Tél. : 06 81 26 21 75

ACTIVITÉS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES... ET DE SECOURS.



LE COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a été créé par des habitants amoureux de leur village.

Le Comité des fêtes est une association de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations, et comme partout les bénévoles sont les bienvenus.

Email :
cdfchalosaintmars@laposte.net

Présidente :
Céline Foscolo



Vice-Présidente :
Nadine Lecce



Trésorière :
Vanessa Raillard



Secrétaire :
Audrey Tavernier



LE CENTRE DE SECOURS BEAUCE ET CHALOUETTE

Recrute des SAPEURS-POMPIERS.

Contact : Adjudant-chef Stéphane Comont,
Chef de centre > Tél. : 06 71 67 69 01.

FOOT

Terrain de foot ouvert aux amateurs (Stade René Thomas). Prêt de matériel d'entraînement sur demande à la mairie.

VTT - Un circuit de VTT prend forme sur l'ancien stade grâce à Adrien et Thibault. N'hésitez pas à contacter Adrien > 07 66 44 57 26

ÉQUITATION

• Centre équestre écuries Dorival
Pension propriétaire et Poney club
> Tél. : 06 60 58 43 59

• Ecole d'attelage et Gîte équestre
Jean-Yves Loup - Jean-yves.loup@wanadoo.fr
> Tél. : 06 07 09 76 26

ATELIERS DÉCORATION FLORALE ELISABETH
Pour petits et grands, certains samedi de 14h à 15h, salle de l'horloge à la mairie. Sur inscription.
> Tél. : 06 17 93 00 24

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES ASSOCIATIF
Les Arts Chalains - Séverine Collet
garcia116@free.fr



PROMENONS LE JEU
Association d'animations autour du jeu : jeux de société, jeux géants, jeux anciens.
Présidente : Cécile Claudel
> Tél. : 06 61 99 29 84

COURS DE GUITARE
Stéphane Amah (rue du Dr Solon)
> Tél. : 06 24 87 19 46

ENSEMBLE VOCAL Les liens du chœur : choristes passionnés ouverts à tous. Tous styles de chants dans la bonne humeur. Musiciens bienvenus. Violette > Tél. : 06 25 86 52 57

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Châlo Saint Mars / Saint Hilaire
Président : Jean-Louis Ramé > 07 86 75 72 57

PAROISSE
Xavier Marsollier > Tél. : 06 11 27 30 15

LES RENDEZ-VOUS ANNUELS DU VILLAGE



JANVIER

- Voeux de la municipalité
- Nuit de la lecture

FÉVRIER

- 1^{er} week-end :
Chantier nature

MARS-AVRIL

- Carnaval, repas du Comité des Fêtes
- Marché fermier à la ferme de la mare

MAI

- Commémoration du 8 mai avec les conseils des jeunes
- Marché de printemps des artisans et producteurs 8 mai
- Fête de la nature

JUIN

- Fête de la Saint Médard (Fête du village, en principe autour du 8 juin : pour 2026, les samedi et dimanche 6 et 7 juin.
- Fête de la musique

SEPTEMBRE

- 1^{er} dimanche de rentrée (6 septembre 2026)
Course de la Chalouette course des familles (environ 4 km)
marche nordique (10,5 km) et trails (10,5 km et 25 km).
- Journées du Patrimoine

OCTOBRE

- Fête de la pomme
- Marché fermier à la ferme de la mare

NOVEMBRE

- Commémoration du 11 novembre avec les conseils des jeunes.

DÉCEMBRE

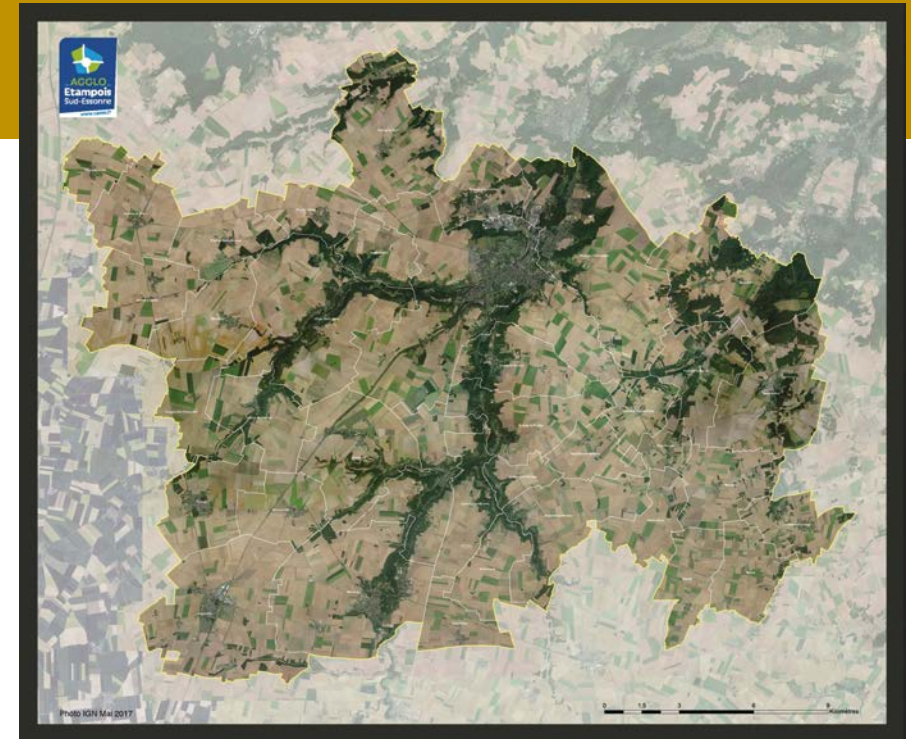
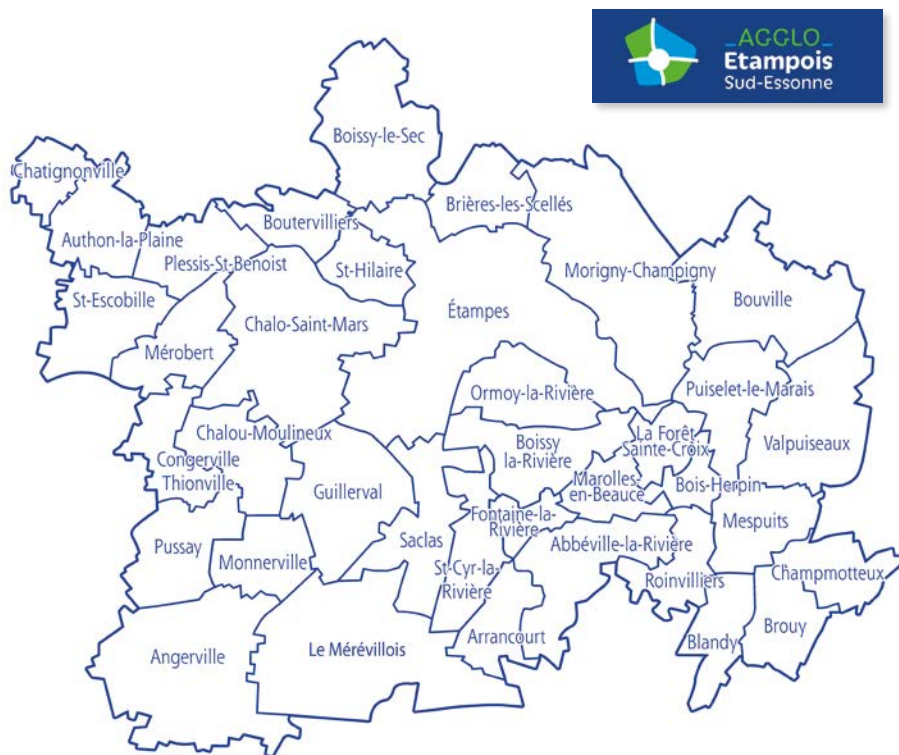
- 1^{er} dimanche :
Marché de Noël des artisans et producteurs
- Repas de Noël des seniors

CHÂLO DANS L'ETAMPOIS SUD ESSONNE

Châlo-Saint-Mars fait partie des 37 communes (majoritairement rurales) de la Communauté d'agglomération de l'Etampois Sud Essonne (CAESE) qui s'étend sur 482 km² et compte environ 56 000 habitants, dont près de la moitié à Etampes.

Bien que le territoire de la CAESE représente plus du quart du département de l'Essonne, il ne regroupe que 4% de la population du département.

P 28



P 29

Le conseil d'agglomération est composé de 75 représentants des conseils municipaux, les 6 communes les plus peuplées ont plusieurs délégués, les 30 autres, comme Châlo, sont uniquement représentées par leur maire, avec un(e) suppléant(e). Les séances du conseil sont retransmises en direct : <https://www.facebook.com/LaCAESE/>.

La CAESE assure principalement les compétences et services suivants :

- Développement économique
- Politique sociale de l'habitat
- Crèche, crèche familiale, halte-garderie, études dirigées, centres de loisirs
- Ecoles de musique et d'arts plastiques, bibliothèques, musées, théâtre, cinéma d'art et d'essai
- Piscines
- Eau potable et assainissement
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : compétence déléguée au Sjarja, syndicat de la rivière Juine et de ses affluents.
- Collecte des ordures ménagères : compétence déléguée au Sedre
- Tourisme
- Point d'accès au droit

Renseignements : <https://www.caese.fr/>

COMMERCES

BOULANGERIE 100 % bio FOURNIL LE PAIN COMMUN

Mardi, mercredi
et vendredi de 9h à 13h
et de 16h à 19h, le sa-
medi et le dimanche de
8h30 à 13h.

Pains variés au levain,
viennoiseries, pizzas, focaccias,
empanadas, gâteaux...

> Tél. : 01 64 59 46 48
contact@lepaincommun.fr
www.lepaincommun.fr



LA BOUTIQUE DES PRODUCTEURS

100 % produits fermiers

Du mardi au vendredi de
16h à 19h30 et le samedi
de 9h30 à 12h30.

Viandes et fruits et légumes locaux
en direct des fermes, produits laitiers,
épicerie sèche, boissons...

Livraison sur demande.

> Tél. : 06 51 72 95 80
leharicotmagique91@gmail.com



Ô BISTROT DE LA CHALOUETTE Bar - Restaurant

- **Été** : du mardi au vendredi de 10h à 20h, samedi et dimanche : 10h-16h
- **Hiver** : mardi au jeudi de 10h à 16h, vendredi de 10h à 20h, samedi et dimanche : 10h à 16h

Formule complète le midi en semaine (22 €)
et semi-gastronomique le week-end.

Prestation de traiteur sur demande
> Tél. : 01 60 80 23 05



SALON NATH' COIFFURE

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h,
le samedi de 8h à 16h.

> Tél. : 01 64 95 41 30



GARAGE SYL'CAR

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
(8h30 le lundi) et de 13h30 à 18h30, le
samedi de 8h à 14h.

Réparations toutes marques.
Prêt de voitures.
Service jockey.
Location de vélos électriques.

> Tél. : 01 64 95 40 55



ALAIN PIZZA

(camion) - Vente à emporter
Vendredi de 18h à 20h30 - Place Beltrame

> Tél. : 06 11 35 07 20

POISSONNIER (camion)

Poissonnerie Breton :

Livraison devant le domicile
sur demande les jeudis matin.

> Tél. : 06 69 64 97 83

SPÉCIALITÉS INDIENNES VPV

(Camion) - Plats à emporter
Mardi de 19h à 21h - Place Beltrame

> Tél. : 07 45 04 66 90

AGENCE POSTALE

En mairie de Châlo à gauche en entrant.

Lundi, mercredi, vendredi,
samedi de 9h à 12h
et mardi de 16h à 19h.
Fermeture le jeudi.

> Tél. : 01 64 95 49 63



ESPACE SANTÉ

2 rue Eudes Lemaire

**CABINET INFIRMIER
CARINE NAJOS
et THÉRÈSE SIETCHEPING**

> Tél. : 01 64 95 48 44
Sur place et à domicile

**PÉDICURE-PODOLOGUE
NILS DESOUTTER**

> Tél. : 06 26 64 72 81
Sur place et à domicile

**OSTÉOPATHE
QUENTIN CASTADENO**

> Tél. : 06 73 14 83 44
Sur place et à domicile

**SOPHROLOGUE
PHILIPPE PEREZ**

> Tél. : 06 37 79 96 10

**HYPNOTHÉRAPEUTE
STEPHANE FRESCHI**

> Tél. : 06 74 57 41 43

**PSYCHOTHÉRAPEUTE
CATHERINE SAUVARD**

Public : enfants,
adolescents, adultes.
> Tél. : 06 01 59 34 56

AUTRES PRATICIENS

**ORTHOPHONISTE
NAWEL COQUEREL**

> Tél. : 01 69 26 02 75
4 place de l'église

**MASSAGE ET
RÉFLEXOLOGIE
BULLE ET ZEN**

DELPHINE MOREAUX
> Tél. : 07 81 15 77 47
16 route de Boutervilliers
delphine@bulleetzen.fr
<https://www.bulleetzen.fr>

LE CCAS

(Centre Communal d'action Sociale)

Le CCAS est un établissement public
communal. Son conseil d'administration
est composé à parité de conseillers
municipaux et d'acteurs sociaux. Le CCAS
accompagne et soutient les personnes

rencontrant des difficultés sociales
ou financières en toute confidentialité.

**Une ligne directe permet de répondre à
des besoins urgents et/ou de renvoyer
rapidement vers les bons interlocuteurs
spécialisés selon les situations :**

> 06 66 55 72 53

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT

est une association qui compte plus de 1 000 logements solidaires en Île-de-France.



Le principe est d'accueillir des personnes en difficulté de logement pour un ou deux ans (en moyenne) afin de stabiliser en particulier leur situation professionnelle, et de leur permettre de pouvoir accéder ensuite au logement social classique ou au marché locatif tout court.

Dans toutes les communes où existent des logements SNL, un groupe local s'implique dans l'accueil des familles, leur mise en lien avec le tissu économique et social et dans la recherche de fonds. SNL Essonne compte plus de 600 logements, 35 salariés et plus de 400 bénévoles.

La commune de Châlo soutient l'association depuis l'ouverture du 1^{er} logement dans le village en 2002. Le 7^{ème} logement SNL de Châlo sera disponible en 2026.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur ces logements ou si vous souhaitez être bénévole ou faire un don (déductible des impôts à 75% jusqu'à 530€ de dons), n'hésitez pas à contacter le groupe local : ritagarranas@free.fr ou 06 26 08 46 34.



BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS



SALLES, GÎTES ET AUTRES SERVICES

ARCHITECTE

FABRICE OLLIER
› Tél. : 06 77 11 40 31

MAÇONNERIE

• RÉNOV DÉCO BAT
› Tél. : 07 77 94 55 46

• COMPAGNONS ET
ENVIRONNEMENT
› Tél. : 06 28 01 24 91

• ECOLOGIE SERVICES BATIMENT
ALEXANDRE GOSNET
› Tél. : 06.62.78.75.27
esbartisans@gmail.com
Tous corps d'état, avec spécialisation
menuiserie.

RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT

• VASILE BOITOR
› Tél. : 06 34 23 24 19
vasile76@outlook.fr

PLOMBIERS / ÉLECTRICIEN

• ETS SELLIER SYLVAIN
› Tél. : 01 64 95 48 59

• ETS PERROT SERVICES
› Tél. : 01 64 95 48 71

NETTOYAGE

DANIEL DA CRUZ
› Tél. : 06 95 48 72 56
Nettoyage de toitures,
terrasses et façades

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

• ARCHI'LL Concept
PAULINE LAVOCAT
› Tél. : 06 49 27 70 09
pauline.l@archill-concept.com
www.archill-concept.com

CONSEIL EN ÉQUIPEMENTS D'INTÉRIEURS

• TECHNICAL ART
EDYTA DENEUBOURG
› Tél. : 06 18 67 24 55

DÉCORATION

• ID + PARIS VALÉRIE FILIOL
› Tél. : 06 15 18 53 63

Agent commercial pour des marques
européennes de décoration.

ÉLAGAGE

• STÉPHANE COMONT
› Tél. : 06 87 37 22 37
Intervient aussi sur nids d'abeilles,
frelons, guêpes.

• DANIEL DELBREIL
› Tél. : 01 64 95 43 26 / 06 32 75 45 72

ENTRETIEN JARDIN

FRANÇOIS POUVREAU
› Tél. : 07 85 56 66 97

NUISIBLES

• MR NUIZZIBLE - Désinsectisation,
dératisation, désinfection.
intervention 7j/7 : 01 81 84 00 89.

LOCATIONS DE SALLES

• MANOIR DU TRONCHET
Salles (jusqu'à 300 personnes)
et traiteur (ManoirRéception)
› Tél : 06 68 41 26 99
info@manoirreception.fr

• SALLE DES FÊTES
Uniquement pendant les congés
scolaires.
Capacité 120 personnes, 300€.
Contact en mairie.

• SALLE DE L'AFRI
Capacité 40 personnes, 150€.
Uniquement les week-ends.
Contact en mairie.

GITES

• LES JOURS HEUREUX
Ecogîte 5-6 personnes
Gîte de France.
12 Place de l'église
Email : ecogite.chalo@gmail.com

• AUBERGE DES ALOUETTES
Séminaires, formations, réceptions.
15 personnes à dormir
Gîte de France.
5 rue du docteur Solon
Email : aubergedesalouettes@sfr.fr

• LA SOURCE (Oasis house)
15 chambres. Séminaires,
formations, temps familiaux. Fêtes
non autorisées. 19 rue Eudes Lemaire
Email : [https://www.theoasishouse.
fr/maisons/la-source](https://www.theoasishouse.fr/maisons/la-source)

FLEURISTE

• FLEUR'AU VENT
› Tél. : 06 17 93 00 24
Compositions pour événements.

DÉPANNAGE INFORMATIQUE

• SIRU
› Tél. : 06 08 61 38 90

GRAPHISTE

LOÏC LEVEQUE
› Tél. : 06 76 94 30 22

BIEN-ÊTRE

ALOÉ VERA, BIEN-ÊTRE
COMPLÈMENT ALIMENTAIRE
CAPALOE
THIBAULT COUTTE
› Tél. : 06 10 95 99 19
www.capaloe.fr
Email : thibaultcoute@yahoo.fr

TAXI

• TAXI DES CHALOINS
Conventionné Sécurité sociale.
› Tél. : 06 64 31 98 21

PRODUCTEURS ET ARTISANS

LES CRESSICULTEURS

• **ISABELLE GLÂTRE**
› Tél. : 06 87 20 56 81

Marché d'Etampes le samedi matin.
Ventes aux particuliers sur rendez-vous Hameau les Boutards, à droite après le pont.

• **VINCENT PRIVAT**
› Tél. : 06 10 86 41 99

Cresson et produits du terroir selon saison. Agriculture Biologique. Le Moulin Vaux, au bord de la piste cyclable St-Hilaire – Étampes.

• **CAROLE LEGRIS (L'ÎLE AUX LÉGUMES)**
› Tél. : 06 74 33 87 26

Maraichage et cresson. Agriculture Biologique. Vente directe. Le Moulin Vaux.

AUTRES PRODUCTEURS EN VENTE DIRECTE

• **LA FERME DE LA MARE CHRISTOPHE MORIN**
› Tél. : 01 60 80 34 66

12, hameau le Tronchet Canards, foie gras, produits régionaux.

• **LA GRANGE AUX MOINES JEAN-BAPTISTE VINCHON**
› Tél. : 01 64 95 08 33 / 06 87 59 28 61

Agriculture Biologique : pommes de terre, farines (complète, semi-complète, seigle, épautre...).

• **CHALOUETTE EN HERBES SÉVERINE COLLET**

› Tél. : 06 75 48 15 76

- Cueilleuse
- Balades autour des plantes sauvages comestibles et ateliers lactofermentation et cuisine sauvage.

Plus de renseignements sur <https://chalouetteenherbes.fr>

• **JULIEN GUIBERT**
› Tél. : 06 16 86 20 75

Vente de miel et récupération d'essaims

• **JORDAN CARCONE**
› Tél. : 06 81 26 21 75

Vente de miel et récupération d'essaims

ARTISANS

• **PASSION BOIS XAVIER MARSOLLIER :**

Production artisanale de stylos bille et plume en bois variés, et autres objets en bois. Stages d'initiation et de perfectionnement.

› Tél. : 06 11 27 30 15

• **DANIEL DA CRUZ**
Gravures sur bois
› Tél. : 06 85 12 55 42

• **SABINE BOUNIOL**
Création et restauration en cannage-vannerie.
sabinematta@hotmail.com



